

CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 18 Novembre 2025 à 18h

N°10

OBJET : DENOMINATION D'UNE SALLE COMMUNALE SITUEE RUE DU FAUBOURG DE LA CHAUSSE – ESPACE LEONARD DE VINCI

Note de synthèse :

La dénomination d'un équipement municipal relève de la compétence du conseil municipal qui, en vertu de l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales « *règle par ses délibérations les affaires de la commune* ».

Pour rappel, la dénomination d'un lieu ou équipement public doit être conforme à l'intérêt public local. Dans ces conditions, cette dénomination ne doit être de nature ni à provoquer des troubles à l'ordre public, ni à heurter la sensibilité des personnes, ni à porter atteinte à l'image de la ville ou du quartier concerné.

La dénomination d'un lieu ou équipement public doit également respecter le principe de neutralité du service public.

Dans ce cadre, il est proposé au Conseil Municipal de dénommer le nouvel espace situé Rue du Faubourg de la Chaussée « Espace Léonard De Vinci ».

Ce nouvel espace, entièrement réaménagé à l'initiative de la Collectivité, au sein d'un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV), constituera une salle municipale qui pourra être mise à disposition, de l'association « Les Amis des 4 saisons », installée dans leurs locaux adjacents et sur demande, à d'autres associations, des collectifs ou autres acteurs locaux dans un but d'animation, de discussion, de coopération et de maintien du lien social au sein d'un quartier aux enjeux sociaux importants.

Prenant en compte les multiples aspects et besoins auxquels répondra cet espace, il est proposé de le dénommer « Espace Léonard De Vinci », afin de faire le lien avec ce génie régional aux multiples facettes. Montargis souhaite ainsi rendre hommage à l'une des figures emblématiques de la Renaissance, symbole universel de la curiosité intellectuelle, de l'innovation et de l'audace.

Léonard de Vinci a passé les trois dernières années de sa vie au Clos Lucé, à Amboise. Invité par le roi François 1^{er}, il y a travaillé, enseigné et imaginé des projets audacieux jusqu'à sa mort en 1519. Ce lien historique avec notre territoire fait de lui une personnalité d'exception pour inspirer les montargois, et les visiteurs de cet espace.

Pour les seniors, comme pour les jeunes et les acteurs locaux, cet espace sera un cadre privilégié pour organiser des ateliers, des conférences, des temps d'échanges ou de projets communs. Que ce soit pour transmettre des savoir-faire, partager des passions ou imaginer ensemble des initiatives citoyennes, l'Espace Léonard de Vinci deviendra un trait d'union entre toutes les tranches d'âge de la Ville.

En s'inspirant de l'esprit universel de Léonard de Vinci, Montargis souhaite faire de cet espace un lieu de dialogue et de collaboration, où chacun, quel que soit son âge pourra contribuer à la vitalité de ce quartier prioritaire de la ville, et de la ville dans son ensemble.

Projet de délibération :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29 ;

Entendu l'exposé du Maire ;

Considérant que la dénomination doit être conforme à l'intérêt public local et doit respecter le principe de neutralité du service public ;

Considérant que la municipalité souhaite honorer Léonard de Vinci pour son génie, son inventivité, ses multiples facettes, ainsi que pour son rayonnement sur notre territoire ;

Il est proposé au Conseil Municipal de :

APPROUVER la dénomination de l'espace entièrement rénové par la Commune, Rue du Faubourg de la Chaussée, du nom de « Espace Léonard de Vinci »,

AUTORISER le maire ou son représentant à signer tout acte inhérent à cette dénomination.